



Communiqué de presse

Montrouge, le 11 avril 2025

Le Crédit Agricole s'engage aux côtés de France Parkinson

Le Crédit Agricole annonce la signature d'une convention pluriannuelle de mécénat avec l'association France Parkinson, devenant ainsi son premier mécène institutionnel.

À travers Crédit Agricole Assurances, Crédit Agricole Franche-Comté et la fondation Solidarités Crédit Agricole Centre-est, le Groupe s'engage à allouer un million d'euros sur cinq ans pour accélérer la recherche, soutenir les personnes malades et leurs proches, et sensibiliser le grand public.

La maladie de Parkinson est la maladie du cerveau ayant la croissance la plus rapide au monde. Ces dernières décennies, elle a en effet connu la progression la plus forte en termes de prévalence¹, avec une hausse estimée à 274 % entre 1990 et 2021. Le nombre de personnes touchées est ainsi passé de 3,15 à 11,8 millions². Et il devrait encore plus que doubler d'ici à 2050 pour atteindre 25,2 millions³. En France, 270 000 personnes sont déjà concernées⁴, et en raison du vieillissement de la population, le nombre de malades pourrait même tripler dans les 25 ans.

Malgré des décennies de recherche, la progression de la maladie reste un défi.

Ce soutien financier témoigne de la volonté du Crédit Agricole d'être un acteur engagé dans l'accompagnement des grands défis sociétaux, notamment ceux liés à la santé.

Un soutien majeur de Crédit Agricole Assurances pour la recherche

En cohérence avec sa vocation d'assureur universel attentif à la prévention et à la santé publique, Crédit Agricole Assurances s'engage auprès de France Parkinson à hauteur de 700 000 euros sur 5 ans pour financer la recherche, au travers de 27 centres hospitaliers universitaires.

Les traitements actuels sont principalement symptomatiques et ne permettent ni de guérir ni de ralentir l'évolution de la maladie. Crédit Agricole Assurances soutient la plateforme NS-PARK Master Trial, une initiative académique pionnière visant à accélérer la découverte de traitements neuroprotecteurs contre la maladie de Parkinson, pour freiner sa progression et améliorer la qualité de vie des patients.

Le NS-PARK Master Trial est la première plateforme d'essai clinique en France permettant de tester plusieurs candidats-médicaments pour ralentir la progression de la maladie et accélérer leur évaluation. Cette approche, déjà expérimentée avec succès en oncologie et pendant la pandémie de Covid-19, assure une meilleure allocation des ressources et une réactivité accrue face aux résultats émergents :

- Recrutement des patients favorisé par la puissance du réseau collaboratif,
- Test et comparaison de plusieurs candidats-médicaments en parallèle pour identifier rapidement les traitements les plus prometteurs,

¹ Nombre de cas d'une maladie dans une population à un moment donné, englobant aussi bien les cas nouveaux que les cas anciens.

² Étude du Global Burden of Disease 2021 (GBD 2021) sur la maladie de Parkinson

³ Projection selon une étude chinoise de Dongning S.Yusha C, Chengzhang H parue dans le BMJ.

⁴ Nombre des personnes touchées par la maladie de Parkinson et les maladies apparentées

- Optimisation de la connaissance grâce à la constitution de mégabases de données au sein du réseau NS-PARK (25 000 patients suivis en France) et au développement d'une biobanque rattachée aux informations cliniques,
- Prise en compte de l'avis des malades grâce à la création d'un comité consultatif de patients partenaires,
- Réduction du temps de développement des thérapies : ce modèle pourrait permettre d'obtenir des résultats significatifs en 5 ans, contre 8 à 10 ans pour un essai clinique classique.

Cette collaboration s'inscrit par ailleurs dans un Consortium international réunissant la Grande-Bretagne, les États-Unis, la Norvège et l'Australie.

Une action en proximité des Caisses régionales pour une meilleure prise en charge de la maladie de Parkinson dans les territoires

Deux Caisses régionales se sont d'ores et déjà engagées dans ce partenariat : la Caisse régionale de Franche-Comté et celle de Centre-est, par le biais de sa fondation Solidarités. Leur soutien pluriannuel contribuera d'une part au financement des volets régionaux du programme de recherche NS-PARK master trial, d'autre part à la mise en place d'actions locales en faveur des malades et de leurs proches.

Ces Caisses régionales, en collaboration avec les comités départementaux de France Parkinson, utilisent leur connaissance des territoires pour sensibiliser les populations locales et développer des dispositifs visant à améliorer le quotidien des personnes malades et de leur entourage. Elles favorisent également un accompagnement de proximité adapté aux besoins spécifiques à chaque stade de la maladie :

- Soutien à la recherche locale en lien avec les Centres Hospitaliers Universitaires,
- Mise en place de "Cafés Jeunes Parkinson" : des temps d'échanges et de partage d'expériences dédiés aux patients en âge de travailler, pour briser l'isolement et les accompagner dans cette nouvelle réalité,
- Journées d'information et de sensibilisation du public pour une meilleure connaissance des symptômes et une prise en charge précoce,
- Prise en charge de programmes d'accompagnement ainsi que d'activités physiques adaptées, pour préserver l'autonomie, la motricité et le bien-être psychologique,
- Organisation d'ateliers pratiques à destination des aidants familiaux pour les former aux gestes du quotidien et aux aides techniques.

D'autres Caisses régionales pourront venir soutenir cette action de terrain auprès des comités départementaux de l'association.

La maladie de Parkinson est la maladie du cerveau qui connaît la croissance la plus rapide en nombre de malades dans le monde

- En France, 270 000 personnes sont atteintes, ce qui en fait la deuxième maladie neurodégénérative la plus fréquente après Alzheimer.
- 1 individu sur 50 sera atteint au cours de sa vie.
- 27 000 nouveaux cas sont recensés chaque année, avec un doublement des malades en 25 ans.
- 20 % des diagnostics sont posés avant 65 ans.
- D'ici 2050, on estime que plus de 25 millions de personnes seront concernées dans le monde.

Une pathologie qui avance masquée

- La maladie débute en moyenne 10 ans avant l'apparition des premiers symptômes, 20% des personnes sont donc touchées sans le savoir dès 55 ans.
- Aucun traitement ne ralentit aujourd'hui sa progression, mais des médicaments peuvent atténuer les symptômes.
- La personne atteinte se trouve en début de maladie en situation de handicap invisible.
- La maladie de Parkinson reste mal connue et souvent passée sous silence.

Jean-Louis Dufloux, Président de France Parkinson

« Ce premier mécénat institutionnel avec le Crédit Agricole représente une étape prometteuse pour France Parkinson. Il ouvre la voie à un meilleur accompagnement des malades et des aidants et l'espoir d'une recherche plus efficace. Cet accord dont l'originalité repose sur une double action simultanée, nationale et locale, porte également la promesse d'une information plus large sur cette pathologie encore trop mal perçue. Nous sommes particulièrement reconnaissants envers les dirigeants du Crédit Agricole d'avoir compris l'enjeu sociétal que représente le soutien à notre association. »

Nicolas Denis, Directeur général de Crédit Agricole Assurances :

« Nous sommes honorés de nous unir à l'association France Parkinson. Cet engagement traduit notre volonté d'agir concrètement en faveur de la recherche et de l'amélioration de la qualité de vie des patients. En tant qu'assureur, nous jouons un rôle déterminant dans la prévention, le soutien au quotidien, et agissons pour la santé. Grâce à notre partenariat, nous espérons financer des recherches qui pourraient réduire de 20% la progression de la maladie d'ici cinq ans. Ensemble, nous pouvons agir pour la société et être utiles pour un avenir meilleur, apporter réconfort et espoir aux familles qui voient leurs proches bénéficier de meilleures perspectives de traitement et de qualité de vie. »

Franck Bertrand – Directeur général de Crédit Agricole Franche-Comté :

« En France et sur nos territoires, la maladie de Parkinson est la deuxième pathologie neurodégénérative la plus fréquente après la maladie d'Alzheimer, et la deuxième cause de handicap moteur chez l'adulte après les accidents vasculaires cérébraux. Avec un taux de prévalence plus fort que la moyenne nationale, cette maladie touche donc beaucoup de franc-comtois. C'est donc naturellement que le Crédit Agricole de Franche-Comté s'engage pour la maladie de Parkinson en soutenant la recherche sur au niveau local, en sensibilisant et informant sur la maladie et ses impacts mais également en favorisant l'activité et la mobilité des malades. »

Raphaël Appert – Directeur général du Crédit Agricole Centre-est

« Ce soutien financier témoigne de la volonté du Crédit Agricole Centre-est d'être un acteur engagé dans l'accompagnement des grands défis sociétaux, notamment ceux liés à la santé, que ce soit par ses investissements ou à travers ses actions de mécénat. Ce soutien à France Parkinson, et plus particulièrement à ses comités départementaux, fait en outre écho à la démarche de soutien aux aidants engagée par notre caisse régionale. »

Le Crédit Agricole a consacré, en 2024, près de 60 millions d'euros pour soutenir des projets à impact sociétal. Sur ce montant, 43,8 millions d'euros ont été spécifiquement alloués à des actions de mécénat, permettant d'accompagner plus de 6 000 initiatives, dont 80% sur le territoire national.

A propos de France Parkinson

L'association France Parkinson est devenue l'acteur de référence pour l'information et le soutien aux malades, la sensibilisation du grand public et son rôle de plaidoyer auprès des pouvoirs publics. Elle soutient également activement la recherche en octroyant des bourses, subventions et grands appels d'offres pour des projets dédiés à la maladie de Parkinson.

L'association a été créée en 1984 ; elle est reconnue d'utilité publique et agréée pour la représentation des usagers du système de santé.

Elle bénéficie du soutien de 20 000 personnes pour lui permettre de réaliser ses missions avec l'appui de plus de 900 bénévoles actifs, 82 comités départementaux et 24 salariés.

L'association se fonde sur une organisation territoriale au travers de comités départementaux qui dispensent des actions de prévention, d'information, d'écoute et de soutien, ainsi que des formations auprès des personnes malades et de leurs proches, pour les aider à mieux vivre avec la maladie au quotidien. Elle développe également des programmes pour informer et former les acteurs médico-sociaux ainsi que les professionnels de santé impliqués dans le parcours de soin.

A propos de Crédit Agricole Assurances

Crédit Agricole Assurances, premier assureur en France, est l'entreprise du groupe Crédit Agricole qui rassemble tous les métiers de l'assurance de Crédit Agricole S.A. Crédit Agricole Assurances propose une gamme de produits et services en épargne, retraite, santé, prévoyance et assurance des biens. Ils sont distribués par les banques du groupe Crédit Agricole en France et dans 9 pays dans le monde, et s'adressent aux clients particuliers, professionnels, agriculteurs et entreprises. A fin 2024, Crédit Agricole Assurances compte plus de 6 700 collaborateurs. En 2024, son chiffre d'affaires (« non GAAP ») s'est élevé à 43,6 milliards d'euros. www.ca-assurances.com

A propos de Crédit Agricole Franche-Comté

Né en 1885 à Salins-les-Bains, le Crédit Agricole est une banque coopérative et mutualiste devenue l'un des acteurs incontournables du marché bancaire. Avec plus de 519 000 clients en Franche-Comté et 17 000 nouveaux clients pour l'année 2024, le Crédit Agricole Franche-Comté est le premier financeur de l'économie locale et la première banque régionale. Forte de cette expérience, cette banque mutualiste s'appuie sur ses valeurs de responsabilité, solidarité et de proximité pour offrir à ses clients les meilleurs services possibles. Avec plus de 119 agences réparties sur l'ensemble du territoire franc-comtois, le Crédit Agricole regroupe plus de 1 450 salariés. Avec un produit net bancaire de 265 M€ et un résultat net de 64.7 M€, le Crédit Agricole Franche-Comté s'est mobilisé en 2024, pour soutenir l'économie en distribuant plus de 2.6 millions d'euros.

À propos du Crédit Agricole Centre-est

Banque régionale coopérative et mutualiste, le Crédit Agricole Centre-est est présent dans le Rhône, l'Ain, la Saône-et-Loire, le nord de l'Isère, de la Drôme et de l'Ardèche. Leader de la banque universelle de proximité, le Crédit Agricole Centre-est accompagne ses 1 284 128 clients (dont 568 035 sociétaires) grâce à 3 069 collaborateurs, 257 agences de proximité, 23 réseaux spécialisés et pôle d'expertise. Première banque régionale en Rhône-Alpes, avec un PNB consolidé de 862,2 M€ et un résultat net consolidé de 303 M€, le Crédit Agricole Centre-est est un acteur majeur du développement économique de la région. Depuis toujours, le Crédit Agricole s'engage sur les terrains sociétaux et environnementaux, en accompagnant ses clients et partenaires dans toutes leurs transitions et transformations. Il est particulièrement engagé sur les sujets liés à la santé, en contribuant à l'accès aux soins et l'innovation, par ses investissements mais aussi par ses actions de mécénat. La caisse régionale a engagé une démarche volontariste pluriannuelle de soutien aux aidants, en interne et en externe.

Sa fondation Solidarités contribue à l'émergence et la concrétisation de projets sur le territoire, en santé, éducation, culture, accompagnement social, environnement et entrepreneuriat. Depuis sa création en 2018, elle a soutenu 181 projets d'intérêt général.

A propos de Crédit Agricole

Le groupe Crédit Agricole est le premier financeur de l'économie française et l'un des tout premiers acteurs bancaires en Europe. Leader de la banque de proximité en Europe, le Groupe est également premier gestionnaire d'actifs européen, premier bancassureur en Europe et troisième acteur européen en financement de projets.

Fort de ses fondements coopératifs et mutualistes, de ses 157 000 collaborateurs et 27 423 administrateurs de Caisses locales et régionales, le groupe Crédit Agricole est une banque responsable et utile, au service de 54 millions de clients et 12,1 millions de sociétaires.




Grâce à son modèle de banque universelle de proximité – l'association étroite entre ses banques de proximité et les métiers qui leur sont liés – le groupe Crédit Agricole accompagne ses clients dans leurs projets en France et dans le monde : banque au quotidien, crédits immobiliers et à la consommation, épargne, assurances, gestion d'actifs, immobilier, crédit-bail, affacturage, banque de financement et d'investissement.

Au service de l'économie, le Crédit Agricole se distingue également par sa politique de responsabilité sociale d'entreprise dynamique et innovante. Elle repose sur une démarche pragmatique qui irrigue tout le Groupe et met chaque collaborateur en action.

Contacts presse groupe Crédit Agricole

Mathilde Durand :	mathilde.durand@credit-agricole-sa.fr	+33 6 25 94 01 98
Olivier Tassain :	olivier.tassain@credit-agricole-sa.fr	+33 6 75 90 26 66
Bénédicte Gouvert :	benedicte.gouvert@ca-fnca.fr	+33 1 49 53 43 64

Tous nos communiqués de presse sur : www.credit-agricole.com

 [@Credit_Agricole](https://twitter.com/Credit_Agricole)  [Groupe Crédit Agricole](https://www.linkedin.com/company/groupe-credit-agricole)  [Crédit Agricole](https://www.instagram.com/Credit_Agricole)